

COMMUNE DE TELGRUC SUR MER - 29560
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DE TELGRUC SUR MER
Séance du 30 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le trente septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le vingt-quatre septembre deux mille vingt-six, s'est réuni en séance publique à la mairie, sous la présidence de Mathilde PAILLOT-POULIQUEN, Maire.

Présents : BOULAIS Laurence, FAUCHARD Maïwenn, GARNAUD Cédric, GOURITIN Marie-Laure, GUMEZ Hervé, Jean-Yves HASCOET, LE CORRE-QUEFFELEC Sylvie, LE DOARE Marie-France, LE MENN Bruno, LE MOIGNE Yves, LE SONN Michel, MEROUR Axelle, NORVEZ Valérie, PAILLOT-POULIQUEN Mathilde, PERON Alexandre.

Procurations : ARNAUD Véronique à GUMEZ Hervé, RIOU Marie-Pierre à FAUCHARD Maïwenn.

Absents : GALL Jean-Luc, LOUARN Thomas.

Secrétaire de séance : GARNAUD Cédric.

N° 2026-6-13 - CONVENTION D'OCCUPATION DU JARDIN DU PRESBYTERE

L'association ULAMIR Centre Social de la Presqu'île de Crozon, sollicite la mise à disposition gratuite de la parcelle de terrain située derrière le presbytère, afin de mettre en œuvre le projet « Incroyable jardin » pour son club nature, consistant notamment en la mise en place de bacs de jardinage.

La convention d'occupation serait conclue pour une durée d'un an reconductible.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ♦ ACCEPTE la mise à disposition à l'ULAMIR de Crozon, de la parcelle cadastrée AC 195 d'une surface totale de 170m² située place du 3 Septembre 1944, à l'arrière du presbytère.
- ♦ AUTORISE la Maire à signer la convention d'occupation correspondante, jointe en annexe.

La Maire,

Mathilde PAILLOT-POULIQUEN.

